

Vos enfants

Nombre d'enfants : Français : Nés en France : Résidents en France :

Enfant 1 - Date d'entrée en France :/...../.....

Nom : Prénom :

Date de naissance :/...../..... Lieu de naissance :

Nationalité :

Adresse : Pays :

Scolarisé ? Oui Non (*cocher*) Depuis le/...../.....

Classe actuelle : Établissement scolaire :

Enfant 2 - Date d'entrée en France :/...../.....

Nom : Prénom :

Date de naissance :/...../..... Lieu de naissance :

Nationalité :

Adresse : Pays :

Scolarisé ? Oui Non (*cocher*) Depuis le/...../.....

Classe actuelle : Établissement scolaire :

Enfant 3 - Date d'entrée en France :/...../.....

Nom : Prénom :

Date de naissance :/...../..... Lieu de naissance :

Nationalité :

Adresse : Pays :

Scolarisé ? Oui Non (*cocher*) Depuis le/...../.....

Classe actuelle : Établissement scolaire :

Enfant 4 - Date d'entrée en France :/...../.....

Nom : Prénom :

Date de naissance :/...../..... Lieu de naissance :

Nationalité :

Adresse : Pays :

Scolarisé ? Oui Non (*cocher*) Depuis le/...../.....

Classe actuelle : Établissement scolaire :

Enfant 5 - Date d'entrée en France :/...../.....

Nom : Prénom :

Date de naissance :/...../..... Lieu de naissance :

Nationalité :

Adresse : Pays :

Scolarisé ? Oui Non (*cocher*) Depuis le/...../.....

Classe actuelle : Établissement scolaire :

Enfant 6 - Date d'entrée en France :/...../.....

Nom : Prénom :

Date de naissance :/...../..... Lieu de naissance :

Nationalité :

Adresse : Pays :

Scolarisé ? Oui Non (*cocher*) Depuis le/...../.....

Classe actuelle : Établissement scolaire :

Si vous avez plus de 6 enfants, merci de compléter ces informations sur une feuille blanche.

Pièces à fournir dans tous les cas :	Cochez
Copie couleur d'un document d'identité probant avec photo (passeport, carte d'identité, acte de naissance avec photo)	<input type="checkbox"/>
50 € en timbres fiscaux (à coller sur la première page de ce formulaire)	<input type="checkbox"/>
1 justificatif de domicile datant de moins de 3 mois -si vous êtes propriétaire : relevé de taxe foncière ou facture d'électricité ou de gaz ou de téléphone fixe ou d'accès à internet -si vous êtes locataire : quittance de loyer ou facture d'électricité ou de gaz ou de téléphone fixe ou d'accès à internet -si vous êtes hébergé : une attestation d'hébergement signée de l'hébergeant (ou facture si hébergement à l'hôtel), la photocopie de la carte d'identité ou de la carte de séjour de l'hébergeant, un justificatif de domicile de moins de 3 mois de l'hébergeant et un courrier à votre nom et à cette adresse émanant de votre employeur ou des organismes sociaux ou des services fiscaux ou de votre banque -si vous êtes sans domicile fixe : attestation d'hébergement ou de domiciliation postale délivrée par une association agréée	<input type="checkbox"/>
4 photographies d'identité récentes et parfaitement ressemblantes non coupées, non scannées, conformes au minimum à la norme ISO/IEC 19794 - 5 : 2005	<input type="checkbox"/>

Si vous demandez une carte de séjour vie privée et familiale (parent d'enfant scolarisé, conjoint d'étranger en situation régulière, mineur devenu majeur, talent exceptionnel ou service rendu à la collectivité) vous devez fournir en plus :

Des justificatifs de votre présence en France depuis au moins 5 ans (2 justificatifs par an au minimum)	<input type="checkbox"/>
Des justificatifs de l'existence de liens personnels et familiaux en France : livret de famille, acte de mariage, PACS (+ attestation de non dissolution de moins de 3 mois), actes de naissance des enfants vivant en France, photocopies des cartes de séjours ou cartes d'identité françaises de vos parents, frères et sœurs... ⁽¹⁾	<input type="checkbox"/>
Des justificatifs prouvant que vous entretenez des relations certaines et continues avec les membres de la famille : - certificat de scolarité, livret scolaire de vos enfants, preuves de suivi médical, carnet de santé... - preuve de la résidence en commun avec votre famille, déclaration d'impôt mentionnant les membres de la famille, droit de visite ...	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Des preuves de votre insertion dans la société française (formations, participation à une association, apprentissage des valeurs de la République, pratique orale, au moins élémentaire de la langue française...)	<input type="checkbox"/>
Des preuves de la nature et des liens avec votre famille restée dans le pays d'origine (tout document probant, y compris actes de décès ...)	<input type="checkbox"/>
Vous avez un ou plusieurs enfants dont au moins un est scolarisé depuis au moins 3 ans (y compris en école maternelle) : - Certificats de scolarité, attestations de présence, livret d'évaluation et relevés de notes depuis au moins trois ans. - En cas de séparation des parents, preuves de votre contribution effective à l'entretien et à l'éducation de l'enfant	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Vous êtes marié(e) à un étranger en situation régulière : - Acte de mariage ⁽¹⁾ - Photocopie du titre de séjour du conjoint - Preuves de la vie commune d'une durée de 18 mois minimum : 1 document par mois (tout document aux deux noms : facture, compte bancaire en mouvement, etc ...)	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

Si vous demandez une carte de séjour salarié ou travailleur temporaire, vous devez fournir en plus :

Dans tous les cas - Votre contrat de travail ou une promesse d'embauche - L'original de la demande d'autorisation de travail remplie par l'employeur (formulaire Cerfa N°13653*03) - L'original de l'engagement de l'employeur de verser la taxe au profit de l'OFII (formulaire Cerfa N°13662*05)	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Vous êtes en France depuis 5 ans, vous avez travaillé 8 mois (consécutifs ou non) au cours des 24 derniers mois : - 8 bulletins de salaire - Justificatifs de votre présence en France depuis 5 ans (2 par an au minimum)	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Vous êtes en France depuis 5 ans, vous avez travaillé 30 mois (consécutifs ou non) au cours des 5 dernières années : - 30 bulletins de salaire - Justificatifs de votre présence en France depuis 5 ans (2 par an au minimum)	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Vous êtes en France depuis 3 ans, vous avez travaillé 24 mois dont 8 mois (consécutifs ou non) dans les 12 derniers mois : - 24 bulletins de salaire - Justificatifs de votre présence en France depuis 3 ans (2 par an au minimum)	<input type="checkbox"/>

Si vous demandez une carte de séjour étudiant (mineur devenu majeur « étudiant ») vous devez fournir en plus:

- des justificatifs d'au moins 2 ans de présence en France à la date du dix-huitième anniversaire	<input type="checkbox"/>
- des justificatifs d'un parcours scolaire assidu et sérieux	<input type="checkbox"/>

⁽¹⁾ Les justificatifs rédigés en langue étrangère doivent être impérativement accompagnés de leur traduction en français par un traducteur assermenté auprès des tribunaux français